

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

jeudi 21 mars 2019 à 19h00 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. VALORISATION DES TERRAINS DE L'ECOPOLE - ETAT DES LIEUX DES ACTIONS EN COURS ET A VENIR - AUDITION DES SERVICES DE L'INTERCOMMUNALE IGRETEC - POUR INFORMATION
3. COMMUNE DE FARCIENNES.- GESTION DES DECHETS.- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ETABLIE AVEC L'ASBL TERRE POUR LA COLLECTE DES DECHETS TEXTILES MENAGERS.- POINT DE COLLECTE SITUE SUR LA GRAND'PLACE.- DECISION A PRENDRE .-
4. CIMETIERE DU WAINAGE.- AMENAGEMENT D'UNE PELOUSE D'HONNEUR.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
5. ELECTIONS LEGISLATIVES, REGIONALES ET EUROPEENNES DU 26 MAI 2019. - AFFICHAGE ELECTORAL. - ARRETE DE POLICE DU GOUVERNEUR DE PROVINCE HAINAUT. - POUR INFORMATION
6. UTILISATION D'AUXIPRESS-DROITS AUTEUR ET DE REPRODUCTION-POUR DÉCISION
7. CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE PROVINCIAL EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR (VOIRIE COMMUNALE). - POUR DECISION. -
8. AMENDES ADMINISTRATIVES.- AMENDEMENT A LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE PROVINCIAL EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR.- DECRET ENVIRONNEMENT.- DECISION A PRENDRE
9. PLAN DE COHESION SOCIALE - ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2019 - DEMANDE D'ADHÉSION AU DROIT DE TIRAGE- DÉCISION A PRENDRE.
10. COORDINATION ATL.- ORGANISATION DE LA PLAINE DE JEUX DE PAQUES 2019- DECISION A PRENDRE.
11. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- CONVENTION LOCATIVE POUR L'OCCUPATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES.- ANNEE SCOLAIRE 2018-2019.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-
12. CRÉANCES NON FISCALES.- RÈGLEMENT GÉNÉRAL.- PROCÉDURE D'ÉLABORATION DES FACTURES ET DU RECOUVREMENT.- DÉCISION À PRENDRE.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-
13. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR.- POUR INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
14. DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR AU SEIN DE LA REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE - POUR DECISION
15. CENTRE CULTUREL RÉGIONAL DE CHARLEROI.- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE .- DÉCISION A PRENDRE.-

16. CPAS.- BUDGET 2019.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.-

Par le Collège,
La Directrice générale ff,
Alexandra BENITEZ Y RONCHI (s)

L'Echevin délégué,
Benjamin SCANDELLA (s)